



# Le projet éducatif

## Préambule

**Le Cosma Athlétisme est une association dans le but et d'organiser des manifestations sportives d'une façon générale et notamment l'athlétisme et les liens entre ses membres ; permettre aux parents dont les enfants ne partent pas en vacances, de mettre en place des activités sportives, culturelles et de loisirs à un large public.**

**Pour ce faire, dans un premier temps, Le Cosma depuis plusieurs années en partenariat avec le service des sports de la Ville, gère le centre de loisirs multi activités, mais qui s'appuie toujours sur une activité spécifique principale.**

**Une enquête nous a permis d'établir qu'il y avait une forte demande en faveur d'une activité football, coupe du monde, l'oblige cette année, le centre d'accueil de loisir s'appuiera sur cette spécificité.**

**Le présent projet éducatif permet aux familles de mieux connaître l'objectif des CLSH que nous proposons.**

**Il est transmis à l'équipe d'encadrement du CLSH.**

**À partir de ce projet éducatif, le directeur du centre, réalise le projet pédagogique.**

**Dans une première partie est présenté l'objectif éducatif de la structure, puis nous abordons les moyens utilisés pour les atteindre.**

# I) L'objectif éducatif

## A) la vie en collectivité

Le premier objectif du centre est de permettre à nos jeunes d'apprendre à vivre ensemble et cela passe par l'acceptation des règles imposées par toute vie en collectivité.

Les priorités :

- favoriser la socialisation, l'échange, l'autonomie
- apprendre à respecter les règles communes
- le respect des adultes et des autres jeunes qui l'entoure
- insister sur les valeurs telles que la solidarité, la fraternité...

Le CLSH doit être un lieu d'apprentissage à la vie en collectivité et nous croyons beaucoup sur les vertus du sport pour atteindre ces objectifs en insistant tout particulièrement sur l'esprit de groupe.

## B) l'enfant au centre de la structure

Le jeune doit être situé au centre de notre action éducative c'est pourquoi, il doit être acteur de son séjour, pour cela nous prévoyons des temps d'échange ou il peut exprimer ses idées.

Les priorités :

- faire participer l'enfant au choix de certaines activités de loisirs**
- répondre aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux**
- permettre à l'enfant de vivre à son rythme**
- écouter et apprendre à écouter l'autre**

Les jeunes ont au sein de nos centres le droit à la parole, que ce soit lors de discussions de groupe improvisées, par le biais de la boîte à idée ou encore à l'issue de la semaine avec la fiche bilan...

### **C) un lieu de vie agréable**

Nous sélectionnons toujours le stade René LONG, afin que les jeunes se sentent dans un cadre propre à leur épanouissement, un lieu qu'ils aiment fréquenter, mais aussi un lieu qu'ils aiment respecter.

Les priorités :

- proposer son aménagement par les jeunes (affichages, dessins, etc.)**
- le délimiter par mesure de sécurité**
- l'ouvrir vers l'extérieur**
- apprendre aux jeunes à le respecter**
- favoriser aussi les départs (sortie, ...) afin de Comparer.**

L'axe stratégique du centre est le gymnase municipal, en effet c'est le lieu de rendez-vous, un lieu d'expression et d'écoute...il doit à cet effet être à l'image des groupes que nous encadrons et nous leur laissons le loisir de se l'approprier selon des règles acceptées de tous.

## **D) des activités variées**

Nous souhaitons offrir des activités spécifiques à certains créneaux horaires et des activités plus variées à d'autres, afin de répondre aux demandes de chacun...

La priorité est de proposer des activités :

- épanouissantes et privilégiant l'apprentissage**
- permettant à chacun de progresser à son rythme dans le cadre de l'activité spécifique (football)**
- **Sur le site, mais également à l'extérieur (Athlétisme, basket, piscine...)**
- sécurisée et accessibles à tous**
- **issues de tous les domaines d'activité**
- permettant l'échange à travers des débats sur des thèmes entourant la pratique sportive (dopage, nutrition ...) ou notre société (l'environnement...)**

L'organisation des activités est établie par le Directeur du centre, selon un cahier des charges défini par l'association, à l'intérieur duquel les créneaux horaires des différents types d'activités sont précisés.

## **E) La vie quotidienne, un moment privilégié**

La vie quotidienne est moment privilégié au sein de notre centre, car il permet à notre équipe de se rapprocher des jeunes pour les écouter et les voir s'exprimer dans un autre cadre que celui de l'activité spécifique football.

Nos priorités :

- proposer des activités pendant ces moments de vie quotidiennes
- échanger, dialoguer
- rechercher l'autonomie de l'enfant (prise de décision, prise d'initiative...) et l'encourager
- proposer des activités calmes et de détente lorsque cela s'en fait ressentir

Durant les activités les jeunes ont souvent les mêmes animateurs qui les encadrent, c'est pourquoi nous souhaitons que durant la vie quotidienne, ils aient un contact avec les autres encadrant.

Durant les vacances nous proposons des sorties, le vendredi sur d'autres communes, afin de permettre à ceux qui ne partent pas en vacances de découvrir d'autres lieux.

Priorités :

- permettre le dépaysement
- accéder à de nouvelles activités
- apprendre à l'enfant à se débrouiller seul en dehors de son cadre familial
  - découvrir d'autres communes
- offrir à l'enfant une ouverture sur l'extérieur

Les mini séjours viennent compléter notre action éducative en centre de loisir car ils nous permettent de voir s'exprimer le jeune en dehors de son cadre et permetts des contacts privilégiés avec l'équipe d'encadrement.

## II) Les moyens à disposition

### A) L'équipe d'encadrement

Nous sommes très attentifs au recrutement de l'équipe d'encadrement, nous privilégions la fidélisation de nos encadrant au renouvellement permanents qui nuiez logiquement à notre fonctionnement.

Chaque équipe d'encadrement est composée :

- d'un(e) directeur (ou BÉES 1<sup>ème</sup> degré sportif.
- d'animateurs (triceps) diplômés BAFA, BÉES 1<sup>er</sup> degré ou diplômes fédéraux sportifs.
- d'un(e) assistant (e) sanitaire titulaire de l'AFPS qui peut être un(e) animateur (tric) de l'équipe.

Nous incitons également les jeunes âgés de 17 ans, qui le souhaitent à devenir stagiaire animateur sur les futurs centres.

Nous sollicitons également tous les intervenants que nous croisons durant l'année au sein d'associations, de clubs qui correspondent à notre philosophie, pour qu'ils continuent leurs actions avec nous durant les vacances.

## **B) Les locaux et espaces d'activités**

Dans le cadre de notre centre d'accueil de février futsal/multi-activités, nous bénéficions des installations sportives de la ville de Saint-Laurent du Maroni.

La Ville de Saint-Laurent nous met à disposition :

- un locale multi-activité qui est le point « névralgique » de notre centre.
- un gymnase pour les activités sportives et les grands jeux
- accès à la piscine situé à 800 mètres
- une salle de gymnastique

Durant la semaine, nous utilisons également les équipements du stade B

.

## **C) Le matériel**

Le coma Athlétisme utilise son propre matériel et celui de certaines associations .

Le matériel (petit descriptif):

- matériel sportif (ballons, coupelles, cerceaux, etc.)
- matérielles multi-activités (jeu de société, diablo, crayon couleur, etc.)
- matériel administratives (stylo, classeur de gestion, cahier, etc.)
- Etc.

Un inventaire est réalisé par le directeur au début et à la fin du centre.

## **D) Les horaires d'ouverture**

Nous proposons des centres de loisirs sans hébergement ainsi nous offrons un accueil des enfants de 8h00 à 18h30 du lundi au vendredi.

La journée se déroule de la façon suivante :

- 7h30/8h30 : accueil
- 8h30/11h15 : activités par groupe
- 11h15/11h45 : douche
- 12h : déjeuné
- 13h/14h : activités temps calme
- Tous les jeunes sont de retour sur le site à 13h30
- 15 h : départ dans les familles

Dans la semaine des sorties sont organisées, qui peuvent modifier l'organisation de la journée type. Qui nous permettra la pratique de ces tarifs.

### **Tarif CLSH « Sport »**

**2010**



Nombre d'enfants	Montant du séjour	Tarif
1	340	340
2	680 -10%	670
3	1020- 12%	897

Le prix de nos activités ne doivent surtout par être un frein pour les jeunes qui souhaitent nous rejoindre...c'est pour notre association, **une priorité**, les bons de Caf sont accepté.

## **F) Les inscriptions**

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants au CLSH Sports peuvent nous contacter à :

Coma Athlétisme : 177 avenue Gaston MONNERVILLE, 97320 Saint-Laurent du Maroni

Tél : 0594 34 07 68 / Fax : 0594 34 26 76 / Portable : 0694 41 06 57

Email : smsaleg@gmail.com

Suite au premier contact par téléphone, mail ou courrier, le jeune et sa famille reçoivent un dossier d'inscription à remplir et à nous retourner. Nous leur transmettons ensuite une confirmation d'inscription dans les 10 jours qui suivent.

## **G) L'évaluation**

Nous évaluons nos sessions (semaine) et donc l'impact de notre action selon deux critères :

**-quantitatif : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, réinscription pour une semaine suivante**

**-qualitative : évaluation des enfants, évaluation de l'encadrement, retour des parents**

L'évaluation par les enfants et les animateurs est réalisée le vendredi midi sur le site et nous rencontrons les parents lors d'une cérémonie de fin de session, ce qui nous permet d'échanger.